



Document d'orientation présenté par

# Emploi et chômage chez les étudiants du Canada

 **CASA | ACAE**  
Canadian Alliance of Student Associations  
Alliance canadienne des associations étudiantes

# Préparé par

---

## **Carley Casebeer**

Vice President External  
Students' Association of MacEwan University

## **Sondra Eger**

External Affairs Officer  
Graduate Student Association of the University of Waterloo

## **Rosanne Waters**

Analyste à la recherche et aux politiques  
Alliance canadienne des associations étudiantes

Publié par l'Alliance canadienne des associations étudiantes en avril 2017.

Une version de ce document a été soumise au Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes en mars 2017.

# Table des matières

---

- 4** Principes de l'ACAE
- 4** Vision de l'ACAE pour l'emploi des étudiants
- 5** Contexte et information de base
  - 5 La valeur des études postsecondaires (EPS)
  - 7 Chômage et sous-emploi
  - 9 Possibilités de travail en cours d'études : accès et expérience
- 13** Aperçu des politiques et arguments de l'ACAE
  - 13 Investir dans la transition des étudiants de niveau postsecondaire vers le marché du travail
  - 15 Amélioration des indicateurs du marché du travail pour les jeunes et l'emploi des jeunes
  - 17 Soutenir les programmes d'emploi en cours d'études pour les étudiants
  - 18 Accroître la subvention aux apprentis et augmenter la déduction pour outillage des gens de métier
- 19** Résumé des changements proposés

# Principes de l'ACAE

---

L'ACAE défend un système d'études postsecondaires au Canada qui est accessible, abordable, innovateur et de grande qualité. Un des principaux aspects de ce principe consiste à veiller à ce que les étudiants de niveau postsecondaire canadien, dans toutes les disciplines et tous les programmes, bénéficient de l'aide dont ils ont besoin pour traduire leurs expériences universitaires et collégiales en possibilités d'emplois stimulants.

Les étudiants travaillent sans relâche, à temps partiel ou lors des vacances, pour financer leurs études. Pour que l'éducation soit accessible et abordable, il est donc essentiel d'offrir aux étudiants des emplois correctement rémunérés. En aidant également les étudiants à acquérir des compétences utiles sur le marché du travail et à réussir la transition études-travail, on contribue à garantir l'aspect innovateur et la qualité du système d'éducation postsecondaire au Canada, ce qui bénéficie autant aux étudiants qu'au pays dans son ensemble.

## Vision de l'ACAE pour l'emploi des étudiants

---

L'ACAE veut doter le pays d'un système d'études postsecondaires où les étudiants peuvent profiter d'expériences de travail stimulantes tout en étudiant, mais également puiser dans les connaissances et l'expertise acquises lors de leurs études afin de mener une vie professionnelle bien remplie. L'ACAE souhaite un pays où tous les jeunes, étudiants et récents diplômés qui veulent travailler ont la possibilité de le faire et bénéficient d'emplois où ils peuvent mettre leurs compétences et aptitudes à profit, tout en touchant une rémunération leur permettant de vivre une vie confortable et de contribuer à l'ensemble de l'économie et de la société canadienne.

Plus particulièrement, l'ACAE soutient la vision et les objectifs suivants :

- » Les étudiants et récents diplômés de tous les types de programmes, au collège, au premier cycle ou aux cycles supérieurs de l'université, devraient bénéficier d'une aide pour accéder à des emplois reliés à leur domaine d'études qui leur permettraient de perfectionner leurs compétences, d'acquérir des expériences et de tisser des liens utiles.
- » Les emplois devraient être adéquatement rémunérés.
- » Des emplois adéquatement rémunérés sont une façon de favoriser l'accès aux

études postsecondaires.

- » Ces possibilités d'emploi devraient être offertes par le truchement de programmes postsecondaires qui permettent d'établir un lien entre les connaissances et les aptitudes acquises lors des études et les compétences en demande sur le marché du travail, afin que les étudiants puissent participer pleinement à l'économie d'aujourd'hui.
- » Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer pour veiller à ce que tous les étudiants et les jeunes du Canada disposent des ressources et de l'aide nécessaires pour atteindre leur plein potentiel professionnel.
- » Le fait d'offrir aux étudiants des emplois stimulants et adéquatement rémunérés, tout au long de leurs études postsecondaires et une fois leur diplôme en main, bénéficie à l'économie et à l'ensemble de la société canadienne.

# Contexte et information de base

## La valeur des études postsecondaires (EPS)

La preuve est depuis longtemps faite que les études postsecondaires mènent à de meilleures perspectives d'emploi et de carrière. Au cours de leur vie, les diplômés qui ont suivi diverses formes de programmes d'études postsecondaires (apprentissage, certificat d'une école de métiers, diplôme d'un collège, diplôme universitaire de premier cycle et de cycles supérieurs) jouissent d'un taux d'emploi plus élevé par rapport aux détenteurs d'un diplôme d'études secondaires. Le revenu de carrière et le revenu annuel médian augmentent en fonction des titres scolaires de niveau postsecondaire<sup>1</sup>.

« Les personnes ayant un niveau élevé de scolarité sont généralement plus heureuses, plus en santé et plus riches que celles qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires ».

De récentes recherches montrent une augmentation constante du revenu annuel moyen pour les étudiants possédant un diplôme collégial, un diplôme d'apprenti ou un baccalauréat dans les années suivant la fin de leurs études. Pour les titulaires d'un diplôme collégial, le revenu annuel a augmenté de façon constante de 33 900 \$ après l'obtention du diplôme à 54 000 \$ huit ans plus tard. Pour les étudiants possédant un diplôme de premier cycle universitaire, au cours de la même période,

« Les études postsecondaires continuent de représenter le meilleur investissement que les Canadiens peuvent réaliser dans leur carrière ».

le revenu moyen a augmenté de 45 200 \$ à 74 900 \$<sup>2</sup>. Une récente étude de Statistique Canada révèle des taux d'emploi et des revenus supérieurs parmi ceux qui ont terminé leur programme d'apprentissage par rapport à ceux qui ne l'ont pas mené à bien<sup>3</sup>. Les chiffres montrent également que les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat ont des revenus supérieurs à la moyenne et affichent un taux de chômage inférieur à la moyenne. Le revenu médian en 2005 des Canadiens titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat était de 10 000 \$ de plus que le revenu médian d'un titulaire d'un baccalauréat (66 535 \$ par rapport à 56 048 \$) et on estime que le revenu d'une vie d'un diplômé des cycles supérieurs sera de 1,1 million de dollars de plus que celui d'un diplômé d'études secondaires, sur une période de 40 ans<sup>4</sup>. Comme l'a confirmé le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), « Les personnes ayant un niveau élevé de scolarité sont généralement plus heureuses, plus en santé et plus riches que celles qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires »<sup>5</sup>.

Les faits laissent entendre que l'importance d'une formation postsecondaire, qu'il s'agisse d'une formation en apprentissage, dans un collège ou à l'université, ne cessera de croître. Partout au Canada, la demande en travailleurs éduqués et compétents est à la hausse, plus particulièrement avec le départ graduel des baby-boomers du marché du travail. Cependant, il se révèle difficile de répondre à cette demande accrue en travailleurs qualifiés<sup>6</sup>. Une étude ontarienne souligne la né-

- 1 Joseph Berger, Anne Motte and Andrew Parkin, *The Price of Knowledge: Access and Student Finance in Canada*, 4e ed. (Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2009), 9. Consulté en ligne : <http://www.yorku.ca/pathways/literature/Access/The%20Price%20of%20Knowledge%202009.pdf>
- 2 Ross Finnie, Kaveh Afshar, Eda Bozkurt, Masashi Miyairi et Dejan Pavlic, *Barista or Better? New Evidence on the Earnings of Post-Secondary Education Graduates: A Tax Linkage Approach* (Ottawa : Initiative de recherche sur les politiques de l'éducation, 2016), vi-vii. Consulté en ligne : [https://static1.squarespace.com/static/5557eaf0e4b0384b6c9b0172/t/57a3595eb8a79b06bc686cbf/1470323048183/EPRI-ESDC+Tax+Linkage\\_Report.pdf](https://static1.squarespace.com/static/5557eaf0e4b0384b6c9b0172/t/57a3595eb8a79b06bc686cbf/1470323048183/EPRI-ESDC+Tax+Linkage_Report.pdf)
- 3 *Terminer un programme d'apprentissage au Canada comporte des avantages, 2015* (Ottawa : Statistique Canada, 2017). Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170329/dq170329b-fra.pdf>
- 4 Berger, Motte and Parkin, *The Price of Knowledge: Access and Student Finance in Canada*. <http://www.yorku.ca/pathways/literature/Access/The%20Price%20of%20Knowledge%202009.pdf>
- 5 Linda Jonker, *Titulaires ontariens de doctorat de la promotion de 2009 : Où sont-ils maintenant?* (Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 26 avril 2016), 7. Consulté en ligne : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Titulaires-ontariens-de-doctorat-de-la-promotion-de-2009-FR.pdf>
- 6 The Challenge Ahead: Averting a Skills Crisis in Ontario (College Student Alliance, octobre 2011), 4. Consulté en ligne : [http://collegestudentalliance.ca/wp-content/uploads/2014/12/The-Challenge-Ahead\\_Averting-a-Skills-Crisis-in-Ontario1.pdf](http://collegestudentalliance.ca/wp-content/uploads/2014/12/The-Challenge-Ahead_Averting-a-Skills-Crisis-in-Ontario1.pdf)

cessité de former un plus grand nombre de diplômés de niveau postsecondaire au cours des prochaines années, et prévoit que d'ici 2032, [TRADUCTION] « 77 % des travailleurs en Ontario devront détenir des titres scolaires de niveau postsecondaire (apprentissage, université, collège, industrie, professionnel)<sup>7</sup> ». La valeur des études postsecondaires demeure indiscutable à la lumière de la demande en travailleurs hautement qualifiés et en lien avec des perspectives d'emploi et des revenus supérieurs. Essentiellement, les études postsecondaires continuent de représenter le meilleur investissement que les Canadiens peuvent réaliser dans leur carrière.

## Chômage et sous-emploi

Même si les données montrent l'importance des titres scolaires de niveau postsecondaire pour la carrière en général, il existe également certains signes troublants. Au cours de la dernière décennie, et plus particulièrement pendant et après la récente récession, les étudiants et les diplômés récents ont éprouvé énormément de difficulté à accéder au marché du travail. De trop nombreux diplômés récents peinent à trouver des emplois leur permettant d'exploiter leurs connaissances et compétences variées, tout en touchant la rémunération requise pour assurer leur sécurité financière. Les faits indiquent que pour les étudiants et les diplômés récents, les niveaux emploi et de revenu ne se sont pas rétablis dans les années suivant la récession, et les chiffres continuent d'accuser des tendances inquiétantes à cet égard.

« Entre 2008 et 2014, le taux d'activité a chuté de 67,3 % à 64,2 % ».

Au cours des dernières années, des chiffres inquiétants ont été publiés sur le chômage des jeunes, d'un océan à l'autre. Entre 2008 et 2014, le taux d'activité a chuté de 67,3 % à 64,2 %. Statistique Canada rapporte que ces chiffres illustrent le déclin le plus soutenu dans l'emploi des jeunes en plus d'une décennie<sup>8</sup>. Même si 57 % de ce changement est attribuable à un plus grand nombre de jeunes poursuivant des études, Statistique Canada rapporte que « le reste de la baisse s'expliquait par la diminution du taux d'activité des non-inscrits »<sup>9</sup>. En janvier 2017, le taux de chômage des jeunes canadiens âgés de 15 à 24 ans était de 13,3 % ou près du double du taux de chômage de la population générale<sup>10</sup>. Le taux de chômage des jeunes est demeuré plus élevé que celui de la population générale pendant plusieurs décennies<sup>11</sup>. Le statu quo à cet égard n'est plus tolérable, il est grand temps de changer la donne.

Même si ces chiffres révèlent qu'il reste difficile pour de trop nombreux jeunes canadiens de décrocher un emploi, les jeunes qui sont défavorisés font face à des obstacles supplémentaires. Par exemple, les étudiants autochtones, les étudiants handicapés, les immigrants et les membres des minorités visibles accusent un taux de chômage supérieur à celui des autres jeunes<sup>7</sup>. Ces groupes éprouvent plus de difficultés à accéder aux études postsecondaires et, par conséquent, au marché du travail. En 2011, parmi les jeunes âgés de 20 à 24 ans, le taux de chômage était de 22,6 % pour les jeunes autochtones, de 16,9 % pour les immigrants, de 17,7 % pour les membres des minorités visibles et de 14,1 % pour les jeunes n'appartenant pas à une minorité visible. Le taux de chômage des jeunes handicapés était de 25,9 %<sup>12</sup>.

Au-delà de ces statistiques sur le chômage, le sous-emploi demeure préoccupant chez les jeunes, les étudiants et les récents diplômés. Le sous-emploi désigne les personnes qui travaillent, mais dont la rémunération et la description de travail ne reflètent pas leurs titres, leurs compétences et leurs expériences. En outre, les personnes sous-employées travaillent souvent à temps partiel, à contrat ou de façon occasionnelle, et accumulent peu d'heures de travail. Le sous-emploi empêche non seulement les jeunes, les diplômés récents, les jeunes professionnels et les travailleurs hautement qualifiés d'accéder à un emploi bien rémunéré et aux avantages d'un emploi à temps plein (pensions et avantages sociaux), mais il ne permet pas aux entrants sur le marché du travail d'acquérir l'expérience et les compétences nécessaires pour développer leur carrière.

Dans un marché national et international de plus en plus concurrentiel, de trop nombreux étudiants et récents diplômés continuent d'éprouver de la difficulté à décrocher un em-

8 André Bernard, *L'activité des jeunes sur le marché du travail : 2008 à 2014* (Ottawa : Statistique Canada, 2015). Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-626-x/11-626-x2015052-fra.htm>

9 Bernard, *L'activité des jeunes sur le marché du travail : 2008 à 2014*. Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-626-x/11-626-x2015052-fra.htm>

10 *Enquête sur la population active, janvier 2017* (Ottawa : Statistique Canada, février 2017). Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170210/dq170210a-fra.htm>

11 René Morissette, *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada* (Ottawa : Statistique Canada, avril 2016). Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-631-x/11-631-x2016002-fra.htm>

12 *L'emploi chez les jeunes au Canada : Défis et solutions potentielles* (Ottawa : Comité permanent des finances, juin 2014). Consulté en ligne : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Language=f&Mode=1&Parl=41&Ses=2&DocId=6658485>

ploi qui reflète leur niveau de compétences. Statistique Canada a constaté qu'en 2011, 17,7 % des hommes et 18,3 % des femmes ayant une formation universitaire occupaient des postes exigeant des études de niveau secondaire ou d'un niveau inférieur<sup>13</sup>. Le sous-emploi est

**« Les jeunes d'aujourd'hui occupent plus souvent des postes à temps partiel et temporaires que les jeunes des décennies précédentes ».**

particulièrement préoccupant pour certains groupes minoritaires, plus particulièrement les jeunes immigrants<sup>14</sup>. Un rapport de 2014 du Comité permanent des finances révélait une augmentation récente du nombre de diplômés surqualifiés dont les compétences ne correspondent pas aux besoins des employeurs<sup>15</sup>. Statistique Canada a souligné le déclin de la qualité des emplois occupés par des jeunes aujourd'hui, précisant qu'ils occupent plus souvent des postes à temps partiel et temporaires que les jeunes des décennies précédentes<sup>16</sup>. Ces enjeux sont très importants chez les milléniaux canadiens (âgés de 21 à 36 ans) qui, dans un récent sondage, ont souligné la priorité qu'ils accordent à un « emploi stable à temps plein, à la stabilité financière et à la réussite professionnelle »<sup>17</sup>.

**« La dette moyenne des étudiants diplômés d'un programme de premier cycle en 2015 était supérieure à 26 000 \$ ».**

Face à un marché du travail de plus en plus concurrentiel, davantage d'étudiants de niveau postsecondaire et de récents diplômés poursuivent leurs études pour acquérir de nouvelles qualifications qui leur permettront de se démarquer. Même s'ils sont plus nombreux à faire des études de premier cycle, par exemple, leurs préoccupations quant au caractère abordable et à l'accessibilité de ces programmes sont importantes. La dette moyenne pour les étudiants à la maîtrise et au doctorat a augmenté au cours des dernières années, et en 2015, quatre étudiants ayant terminé leurs études de premier cycle sur dix ont affirmé que leur décision de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs avait été influencée par des questions d'ordre financier<sup>18</sup>. En effet, la dette moyenne des étudiants diplômés d'un programme de premier cycle en 2015 était supérieure à 26 000 \$<sup>19</sup>. La difficulté de payer les frais de scolarité aux cycles supérieurs et l'alourdissement de la dette peuvent également être reliés à un taux d'achèvement inférieur. Le Conference Board du Canada accorde la note « D » au taux de diplomation des doctorants canadiens, plaçant le Canada au dernier rang de ses pays compétiteurs<sup>20</sup>. Il s'agit d'une préoccupation importante en vue de l'importance accrue récemment accordée à l'innovation dans l'économie canadienne, notamment dans le plan d'action du gouvernement en matière d'innovation. Comme l'indiquent les auteurs d'un rapport sur l'accessibilité des études supérieures au Canada, [TRADUCTION] « l'innovation ne peut exister sans innovateurs<sup>21</sup>. »

- 13 Sharanjit Uppal et Sébastien LaRochelle-Côté, *La surqualification des nouveaux diplômés universitaires au Canada* (Ottawa : Statistique Canada, 2014). Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/11916-fra.pdf>
- 14 Uppal et LaRochelle-Côté, *La surqualification des nouveaux diplômés universitaires au Canada*. Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/11916-fra.pdf>
- 15 *L'emploi chez les jeunes au Canada : Défis et solutions potentielles*. Consulté en ligne : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Language=f&Mode=1&Parl=41&Ses=2&DocId=6658485>
- 16 Morissette, *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada*. Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-631-x/11-631-x2016002-fra.htm>
- 17 *Canadian Millennials: Social Values Study* (The Environics Institute, février 2017), 11, 20. Consulté en ligne : <https://static1.squarespace.com/static/5398fdd7e4b00253b84d7b20/t/58b83583893fc0d348deb8de/1488467449313/canadian+millennial+social+values+study+-+final+report.pdf>
- 18 *Rapport statistique : Programme canadien de prêts aux étudiants 2013-2014* (Ottawa : Emploi et Développement social Canada, avril 2016). Consulté en ligne : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/aide-financiere-etudiants/pre-estudiants/prets-etudiants/rapports/statistique-2014.html>; Enquête de 2015 auprès des étudiants de dernière année, *Rapport général* (Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires, juillet 2015), iv. Consulté en ligne : [http://www.cusc-ccreu.ca/CUSC\\_2015\\_Graduating\\_Master\\_Report\\_French.pdf](http://www.cusc-ccreu.ca/CUSC_2015_Graduating_Master_Report_French.pdf)
- 19 *Enquête de 2015 auprès des étudiants de dernière année, Rapport général*. Consulté en ligne : [http://www.cusc-ccreu.ca/CUSC\\_2015\\_Graduating\\_Master\\_Report\\_French.pdf](http://www.cusc-ccreu.ca/CUSC_2015_Graduating_Master_Report_French.pdf)
- 20 *International Rankings: PhD Graduates* (Ottawa : Conference Board du Canada, mars 2013). Consulté en ligne : <http://www.conferenceboard.ca/hcp/details/education/phd-graduates.aspx>
- 21 Berger, Motte et Parkin, *The Price of Knowledge: Access and Student Finance in Canada*, 1. Consulté en ligne : <http://www.yorku.ca/pathways/literature/Access/The%20Price%20of%20Knowledge%202009.pdf>



## Possibilités de travail en cours d'études : accès et expérience

Les étudiants des programmes d'études postsecondaires occupent depuis longtemps des emplois à temps partiel et des emplois d'été pour les aider à financer leurs études. Il semble s'agir d'une réalité de plus en plus présente, puisque les étudiants à temps plein sont plus susceptibles de travailler également à temps partiel, par rapport aux étudiants des décennies précédentes<sup>22</sup>. En plus de leur permettre de gagner les sommes nécessaires au paiement des frais de scolarité et de leurs dépenses, le travail en cours d'études aide également les étudiants à développer leurs compétences en milieu de travail, à étoffer leur curriculum vitae et à tisser des liens professionnels. Même s'il peut s'agir d'expériences utiles, la pression d'avoir à couvrir ces dépenses de base par le travail peut avoir des conséquences négatives pour les étudiants. Une majorité des étudiants sondés dans le cadre d'une enquête a rapporté travailler et, parmi eux, [TRADUCTION] « plus de 40 % ont affirmé que leur travail avait eu une incidence assez négative sur leur performance académique<sup>23</sup> ».

**« Plus de 40 % des étudiants qui travaillent pendant leurs études ont affirmé que leur travail avait eu une incidence assez négative sur leur performance académique ».**

Également, certains étudiants des cycles supérieurs ont parfois la possibilité d'occuper des postes d'adjoints à l'enseignement et à la recherche au cours de leurs études. Même s'il s'agit d'expériences formatrices, le fait de consacrer trop de temps à ces responsabilités peut nuire à la capacité de ces étudiants de respecter les exigences de leurs propres projets de recherche, ce qui a nécessairement des répercussions sur les taux de diplomation et les durées d'achèvement<sup>24</sup>. Pour les étudi-

ants des différents programmes, l'insuffisance des options de financement, qu'il s'agisse de bourses non remboursables ou d'un financement spécifique à la recherche versé par le truchement des trois organismes subventionnaires, mène à une dépendance accrue au travail à temps partiel.

Compte tenu de l'importance de l'emploi en cours d'études comme façon d'accéder aux études postsecondaires et comme outil pour développer ses compétences en milieu de travail de façon à compléter l'apprentissage en classe, il semble logique de conclure que les possibilités d'emploi en cours d'études sont pertinentes tant sur le plan de l'abordabilité que de la qualité des études postsecondaires. Les possibilités d'apprentissage par l'expérience, où des étudiants ou des récents diplômés ont l'occasion d'acquérir des compétences utiles à leur carrière, sont très prometteuses pour les étudiants qui veulent équilibrer leur expérience en milieu de travail avec les exigences de leur formation.

Les possibilités d'apprentissage par l'expérience adéquatement rémunérées, incluant les stages rémunérés, les stages coopératifs et les programmes intégrés en milieu de travail visant l'obtention de crédits, sont des avenues prometteuses pour remédier au problème du chômage et du sous-emploi. Les stages rémunérés, par exemple, mènent à des taux d'emploi supérieurs après l'obtention du diplôme<sup>25</sup>. Les possibilités d'apprentissage par l'expérience, en général, peuvent aider les étudiants à relier les connaissances et les compétences acquises lors de leur formation avec le monde du travail grâce à des mécanismes qui favorisent un meilleur équilibre entre les exigences scolaires et professionnelles. Cela s'avère pour l'ensemble des programmes et des titres de scolarité. De nombreux programmes collégiaux offrent des stages coopératifs et 40 000 employeurs de l'Ontario

22 Morissette, *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada*. Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-631-x/11-631-x2016002-fra.htm>

23 *Enquête de 2015 auprès des étudiants de dernière année, Rapport général*. Consulté en ligne : [http://www.cusc-ccreu.ca/CUSC\\_2015\\_Graduating\\_Master\\_Report\\_French.pdf](http://www.cusc-ccreu.ca/CUSC_2015_Graduating_Master_Report_French.pdf)

24 *Survey on Doctoral Completion Time: Final Report* (Kingston : Queen's University School of Graduate Studies, 2013). Consulté en ligne : <http://www.queensu.ca/sqs/sites/webpublish.queensu.ca.sqswww/files/files/Faculty-degree%20completion/TTC%20Survey%20Final%20report.pdf>

25 *Class of 2013 Student Survey* (National Association of Colleges and Employers, mai 2013). Consulté en ligne : <http://www.naceweb.org/s05292013/paid-unpaid-interns-job-offer.aspx>

proposent de telles possibilités aux étudiants des collèges et aux récents diplômés<sup>26</sup>. Les étudiants de premier cycle participant à un programme d'apprentissage et de travail ont affirmé avoir obtenu un meilleur rendement académique que ceux qui n'ont pas pris part à de telles possibilités d'apprentissage par l'expérience<sup>27</sup>. Les étudiants qui ont participé à un stage coopératif dans le cadre de leur formation collégiale ou au baccalauréat toucheraient un revenu plus élevé que ceux qui n'ont pas participé à de tels programmes<sup>28</sup>. Les corrélations positives qui ont été établies entre les possibilités d'apprentissage par l'expérience et les résultats sur le plan de l'emploi sont logiques puisque les employeurs préfèrent engager de nouveaux employés ayant une forme d'expérience pratique, même pour des postes de premier échelon.<sup>29</sup>

Les possibilités d'apprentissage par l'expéri-

« Les employeurs préfèrent engager de nouveaux employés ayant une forme d'expérience pratique, même pour des postes de premier échelon ».

ence visant particulièrement les diplômés des cycles supérieurs, et non pas uniquement les étudiants en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM), ont également d'autres avantages possibles, qui sont d'autant plus importants aujourd'hui que le marché des emplois universitaires se resserre de plus en plus<sup>30</sup>. En effet, une étude a révélé un [TRADUCTION] « recours accru à une main-d'œuvre à temps partiel, occasionnelle, dans le

secteur<sup>31</sup> » ou, tel que décrit dans une autre étude, [TRADUCTION] « une augmentation du travail précaire dans les campus canadiens<sup>32</sup> ». Dans ce contexte, de nombreux étudiants des cycles supérieurs cherchent à utiliser leurs compétences dans d'autres secteurs d'emploi. Cependant, la recherche révèle que les étudiants des cycles supérieurs ont observé des lacunes dans certains aspects de leurs programmes liés au développement professionnel<sup>33</sup>. Tel que noté dans l'étude du COQES, [TRADUCTION] « il faudrait que tous les étudiants, ceux qui sont inscrits à des programmes professionnels et de recherche, acquièrent des compétences de base transférables qui leur permettraient de réussir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu universitaire<sup>34</sup> ». Au-delà des possibilités d'emploi et de perfectionnement des compétences, l'apprentissage par l'expérience peut également favoriser la recherche et l'application des résultats qui en découlent si les étudiants forment des partenariats et collaborent avec des groupes non universitaires dans le cadre de leurs travaux de recherche.

Les employeurs accordent également de la valeur aux possibilités d'apprentissage par l'expérience. Un sondage mené auprès d'employeurs du secteur privé a révélé une hausse récente de l'embauche d'étudiants ayant participé à de telles initiatives. Les répondants disent de ces « programmes qu'ils sont parmi les plus importantes sources d'expérience de travail<sup>35</sup> ». De la même façon, le lien entre les étudiants des cycles supérieurs et les possibilités d'emploi au-delà du contexte

26 *Environmental Scan: An analysis of trends and issues affecting Ontario* (Toronto : Collèges Ontario, 2009), 22. Consulté en ligne : [http://www.collegesontario.org/research/2009-environmental-study/CO\\_EnvScan\\_09\\_complete.pdf](http://www.collegesontario.org/research/2009-environmental-study/CO_EnvScan_09_complete.pdf)

27 *Enquête de 2015 auprès des étudiants de dernière année, Rapport général* (Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires, juillet 2015), iv. Consulté en ligne : [http://www.cusc-ccreu.ca/CUSC\\_2015\\_Graduating\\_Master\\_Report\\_French.pdf](http://www.cusc-ccreu.ca/CUSC_2015_Graduating_Master_Report_French.pdf)

28 Carlos Rodriguez, John Zhao et Sarah Jane Ferguson, *La participation des diplômés du collégial et du baccalauréat au programmes coopératifs* (Ottawa : Statistique Canada, décembre 2016). Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2016001/article/14692-fra.htm>

29 Sophie Borwein, *Bridging the Divide, Part I: What Canadian Job Ads Said* (Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2014). Consulté en ligne : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Skills%20Part%202.pdf>

30 Linda Jonker, *Titulaires ontariens de doctorat de la promotion de 2009 : Où sont-ils maintenant?* (Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 26 avril 2016), 7. Consulté en ligne : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Titulaires-ontariens-de-doctorat-de-la-promotion-de-2009-FR.pdf>

31 Cynthia C. Field, Glen A. Jones, Grace Karram Stephenson, Artur Khoyetsyan, *Les « autres » professeurs d'université : enseignants non à temps plein dans les universités de l'Ontario* (Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2014), 10. Consulté en ligne : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Non-full-time%20instructors%20FR.pdf>

32 Karen Foster, *Precarious U: Contract Faculty in Nova Scotia Universities* (Association of Nova Scotia University Teachers, 2016). Consulté en ligne : <http://ansut.caut.ca/wp-content/uploads/2016/09/ANSUT-Precarious-U-Final-Report.pdf>

33 Allison B. Sekuler, Barbara Crow et Robert B. Annan, *Beyond Labs and Libraries: Career Pathways for Doctoral Students* (Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2013), 4. Consulté en ligne : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Beyond%20Labs%20and%20Libraries.pdf>; "Where Are Canada's PhDs employed?" Conference Board du Canada, 24 novembre 2015. Consulté en ligne : [http://www.conferenceboard.ca/press/newsrelease/15-11-24/where\\_are\\_canada\\_s\\_phds\\_employed.aspx](http://www.conferenceboard.ca/press/newsrelease/15-11-24/where_are_canada_s_phds_employed.aspx)

34 Allison B. Sekuler, Barbara Crow et Robert B. Annan, *Beyond Labs and Libraries: Career Pathways for Doctoral Students* (Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2013), 4. Consulté en ligne : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Beyond%20Labs%20and%20Libraries.pdf>

35 *Developing Canada's Future Workforce: A Survey of Large Private-Sector Employers* (Conseil canadien des affaires, mars 2016), 6. Consulté en ligne : <http://thebusinesscouncil.ca/wp-content/uploads/2016/03/Developing-Canadas-Future-Workforce.pdf>

universitaire peut bénéficier à l'économie. Les entreprises qui engagent des étudiants au doctorat, par exemple, développent plus de propriété intellectuelle que les autres<sup>36</sup>. Le gouvernement fédéral, qui reconnaît le potentiel de ces étudiants, a annoncé de nouveaux investissements en 2016 pour créer des programmes d'alternance travail-études en entreprise, dans les domaines des STIM. Même s'il s'agit d'une mesure importante, d'autres investissements similaires sont requis pour aider les étudiants à réussir leur transition vers le marché du travail, dans diverses disciplines et divers types de programmes d'études. Le budget de 2017 fait un pas dans la bonne direction en élargissant le financement de Mitacs, une organisation sans but lucratif qui vise à faciliter les partenariats d'apprentissage par l'expérience entre les employeurs et les étudiants des cycles supérieurs.

**« Compte tenu de l'importance de l'emploi en cours d'étude comme moyen de financer des études postsecondaires, il est essentiel que les possibilités d'apprentissage par l'expérience soient adéquatement rémunérées ».**

Compte tenu de l'importance de l'emploi en cours d'étude comme moyen de financer des études postsecondaires, il est essentiel que les possibilités d'apprentissage par l'expérience soient adéquatement rémunérées. Même si les stages rémunérés ont des retombées positives, la prévalence du stage non rémunéré demeure préoccupante. On estime qu'il y a 100 000 stagiaires non rémunérés en Ontario seulement, chaque année<sup>37</sup>. Bon nombre de ces stages ont remplacé des postes de premier échelon et constituent, en quelque sorte, une forme d'exploitation; ils ne font qu'accentuer le chômage des jeunes et la baisse des salaires. Une étude américaine a révélé que 37 % des stagiaires non rémunérés se sont fait offrir un

poste après l'obtention de leur diplôme, par rapport à 35,2 % pour ceux qui n'ont pas fait de stage. En comparaison, 63,1 % des diplômés qui ont fait un stage rémunéré se sont vu offrir un emploi<sup>38</sup>. Une étude canadienne a révélé que [TRADUCTION] « seulement 12 % des stages non rémunérés mènent à un emploi à temps plein<sup>39</sup> ».

Il existe également une grande inégalité quant à l'accès aux stages non rémunérés. Ceux qui ont les moyens d'accepter un poste non rémunéré proviennent généralement de milieux plus aisés et sont moins endettés. Les secteurs où ces stages sont les plus populaires sont généralement dominés par des femmes, comme le travail social et la nutrition; les femmes sont donc plus susceptibles d'accepter des stages non rémunérés<sup>40</sup>.

Avec plus de 300 000 stages non rémunérés au Canada, on constate des lacunes marquées en matière de réglementation et d'application de la loi, ainsi que des écarts entre les provinces. L'absence de données sur les stages non rémunérés fait en sorte qu'il est difficile d'évaluer les répercussions de ces postes sur les étudiants et le marché. Les stages non rémunérés ont également d'autres conséquences négatives, notamment l'absence de protection en matière de santé et de sécurité au travail, l'incapacité de soulever un problème auprès de la direction de crainte d'être renvoyé ou de subir d'autres mesures de représailles et l'impossibilité de participer aux programmes d'assurance-emploi ou au Régime de pensions du Canada. Par opposition, la valeur des stages d'apprentissage par l'expérience adéquatement rémunérés est claire. Les investissements dans ces programmes peuvent aider les étudiants à financer leurs études, à trouver un équilibre entre les exigences de leur formation et de leur emploi, tout en améliorant leurs perspectives professionnelles pour l'avenir.

36 Daniel Munro, *Skills and Higher Education in Canada: Towards Excellence and Equity* (Canada 2020 : mai 2014), 9. Consulté en ligne : [http://canada2020.ca/wp-content/uploads/2014/05/2014\\_Canada2020\\_Paper-Series\\_Education\\_FINAL.pdf](http://canada2020.ca/wp-content/uploads/2014/05/2014_Canada2020_Paper-Series_Education_FINAL.pdf)

37 *Submission to the Special Advisors for the Changing Workplaces Review* (Canadian Intern Association, septembre 2015), 4. Consulté en ligne : <http://internassociation.ca/tempcia/wp-content/uploads/2015/05/Canadian-Intern-Association-Submissions-to-the-Changing-Workplaces-Review.pdf>

38 *Class of 2013 Student Survey* (National Association of Colleges and Employers, mai 2013). Consulté en ligne : <http://www.naceweb.org/s05292013/paid-unpaid-interns-job-offer.aspx>

39 James Atfield et Isabelle Couture, *An Investigation into the Status and Implications of Unpaid Internships in Ontario* (Canadian Intern Association and School of Public Administration, Université de Victoria, 2014), 37. Consulté en ligne : [http://internassociation.ca/tempcia/wp-content/uploads/2015/09/Atfield\\_James\\_and\\_Couture\\_Isabelle\\_MPA\\_2014.pdf](http://internassociation.ca/tempcia/wp-content/uploads/2015/09/Atfield_James_and_Couture_Isabelle_MPA_2014.pdf);

40 Atfield et Couture, *An Investigation into the Status and Implications of Unpaid Internships in Ontario*. Consulté en ligne : [http://internassociation.ca/tempcia/wp-content/uploads/2015/09/Atfield\\_James\\_and\\_Couture\\_Isabelle\\_MPA\\_2014.pdf](http://internassociation.ca/tempcia/wp-content/uploads/2015/09/Atfield_James_and_Couture_Isabelle_MPA_2014.pdf); Lee-Anne Goodman, « Interns are mostly female, underpaid or unpaid, says upcoming study », *Globe and Mail*, 21 mai 2014. Consulté en ligne : <http://www.theglobeandmail.com/globe-investor/personal-finance/household-finances/interns-are-mostly-female-underpaid-or-unpaid-says-upcoming-study/article18784637/>

Jusqu'à présent, le statut des stagiaires au sein des administrations fédérales est demeuré flou, et l'on constate des lacunes à cet égard dans le *Code canadien du travail*. Le budget fédéral de 2017 fait un pas dans la bonne direction en proposant de mettre fin aux stages non rémunérés dans les secteurs sous réglementation fédérale, tout en appliquant aux étudiants qui suivent un stage dans le cadre de leurs études les mesures de protection que prévoit le Code. L'ACAE suivra étroitement et avec beaucoup d'intérêt l'évolution de ces changements pour veiller à qu'ils protègent la valeur de l'apprentissage par l'expérience et garantissent des conditions de travail justes, tout en établissant une norme qui servira d'exemple à d'autres administrations.

**« 37 % des stagiaires non rémunérés se sont fait offrir un poste après l'obtention de leur diplôme, par rapport à 35,2 % pour ceux qui n'ont pas fait de stage. En comparaison, 63,1 % des diplômés qui ont fait un stage rémunéré se sont vu offrir un emploi ».**

La Stratégie emploi jeunesse (SEJ) du gouvernement fédéral constitue un autre programme prometteur qui vise à améliorer les perspectives professionnelles des jeunes. La SEJ comprend plusieurs programmes ayant pour but de soutenir les jeunes qui doivent surmonter des obstacles à l'emploi et de verser une aide financière aux employeurs qui aident les jeunes à développer leur carrière. Elle englobe également le programme Emplois d'été Canada (EEC). EEC offre une aide aux employeurs des secteurs privé, public et sans but lucratif afin de financer une partie du salaire des étudiants occupant un emploi pour la période estivale. En 2016, plus de 65 000 postes ont été créés par le truchement d'EEC<sup>41</sup>. Ce programme aide non seulement les étudiants à toucher un revenu essentiel pour financer leurs études, mais il leur propose également une formation pratique et des occasions de développer leurs compétences en milieu de travail et de se former un réseau.

EEC est un exemple de réussite. Le fait que les budgets fédéraux de 2016 et 2017 prévoient de nouveaux investissements substantiels dans la SEJ constitue une excellente nouvelle.

Cependant, certaines lacunes du programme doivent être abordées. Même si EEC aide les étudiants à décrocher un emploi, une étude de la Ontario Undergraduate Student Alliance révèle que seulement un tiers des étudiants sondés ont occupé un emploi d'été relié à leur domaine d'études postsecondaires<sup>42</sup>. Les jeunes, et plus particulièrement les étudiants, sont plus susceptibles d'occuper un poste dans les secteurs de la vente au détail et des services que les autres cohortes<sup>43</sup>. L'évolution des caractéristiques démographiques des populations étudiantes sur les campus universitaires a mené à un déclin du nombre d'étudiants suivant l'horaire scolaire traditionnel, soit de septembre à avril, et occupant un emploi pendant l'été. Un plus grand nombre d'étudiants suivent maintenant des études à temps partiel au cours des trimestres d'automne, d'hiver et d'été, ce qui leur donne moins d'occasions d'occuper un emploi d'été à temps plein, conformément aux modèles plus traditionnels. Tel que mentionné ci-dessous, il serait utile d'ajuster ce programme pour en étendre la portée et l'incidence.

Globalement, il nous apparaît évident que même si les études postsecondaires sont essentielles aux perspectives professionnelles des Canadiens et à la vigueur de l'économie canadienne, de trop nombreux jeunes, étudiants et diplômés récents éprouvent encore de la difficulté à accéder au marché du travail. L'ACAE a formulé plusieurs recommandations stratégiques pour remédier à ces problèmes. Même si les statistiques soulignent parfois des réalités troublantes, l'ACAE croit que des solutions fondées sur des données probantes permettront de s'assurer que les jeunes, les étudiants et les diplômés récents, ainsi que l'économie canadienne dans son ensemble, bénéficieront des connaissances et des compétences diversifiées acquises lors de la formation postsecondaire.

41 *Organismes ayant reçu un financement d'Emplois d'été Canada* (Ottawa : Emploi et Développement social Canada, décembre 2016). Consulté en ligne : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete/financement-recu-2016.html>

42 A. Bristow et S. Nestico-Semianiw, *We Work Hard for our Money: Student Employment and the University Experience in Ontario* (Toronto : Ontario Undergraduate Student Alliance, 2014), 11. Consulté en ligne : [https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/ousa/pages/101/attachments/original/1473428240/2014-06\\_-\\_We\\_Work\\_Hard\\_for\\_our\\_Money\\_document.pdf?1473428240](https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/ousa/pages/101/attachments/original/1473428240/2014-06_-_We_Work_Hard_for_our_Money_document.pdf?1473428240)

43 *Comprendre les réalités : Rapport provisoire du groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes, 2016* (groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes, 2016). Consulté en ligne : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/groupe-experts-emploi-jeunes/rapport-provisoire.html>

# Aperçu des politiques et arguments de l'ACAE

L'ACAE a dégagé diverses politiques et divers outils que le gouvernement fédéral peut mettre en œuvre pour améliorer les perspectives professionnelles des jeunes, des étudiants et des diplômés récents au Canada. Même si aucun programme n'offre une seule solution à ce problème, ces propositions de politiques, prises collectivement, ouvrent à la voie à une plus forte participation des Canadiens au marché du travail, au bénéfice de tous.

## Investir dans la transition des étudiants de niveau postsecondaire vers le marché du travail

Les jeunes, les étudiants de niveau postsecondaire et les diplômés récents du Canada ont souvent de la difficulté à réussir leur transition vers le marché du travail. Tel que mentionné ci-dessus, le chômage et le sous-emploi au sein de ces groupes demeurent chroniquement élevés. Cette situation est particulièrement problématique pour les jeunes sous-représentés et marginalisés. La dette étudiante a également augmenté de façon croissante au cours des dernières années. Les étudiants font donc face à une double pression : trouver un emploi qui leur permet de mettre leurs compétences et expériences en pratique, tout en comblant leurs besoins financiers.

« Les employeurs canadiens consacrent environ 64 cents par dollar à la formation, moins que les employeurs américains, et au cours des dernières années, leurs dépenses allouées au perfectionnement des employés ont chuté d'environ 40 % ».

Les jeunes qui sont éduqués et qui possèdent des qualifications pertinentes, mais qui ont de la difficulté à intégrer le marché du travail, sont parfois qualifiés de « débutants en mal d'insertion » (DEMI). Les DEMI se retrouvent fréquemment en situation de chômage ou passent d'un emploi temporaire à un autre, même si l'économie est en croissance. La Fondation canadienne pour le développement

de la carrière a formulé plusieurs recommandations pour remédier à ce problème, notamment une stratégie nationale fortement publicisée pour aider les jeunes à réussir leur transition de l'école au marché du travail, un meilleur accès à des expériences de travail et à une formation professionnelle, de la recherche sur les DEMI et des consultations auprès des employeurs<sup>44</sup>.

Pour les jeunes et les diplômés récents qui parviennent à accéder au marché du travail, un problème demeure, celui du déclin généralisé des possibilités de formation offertes par les employeurs canadiens. Les employeurs canadiens consacrent environ 64 cents par dollar à la formation, moins que les employeurs américains, et au cours des dernières années, leurs dépenses allouées au perfectionnement des employés ont chuté d'environ 40 %<sup>45</sup>. Cela se traduit par de moins nombreuses possibilités offertes à ceux qui sont en début de carrière et par une réduction du financement consacré à des programmes et activités de formation visant particulièrement les étudiants et les diplômés récents, incluant des stages rémunérés.

À la lumière de ces préoccupations et défis, l'ACAE recommande les stratégies et politiques suivantes pour faciliter la transition des jeunes canadiens vers des emplois stimulants et bien rémunérés :

» Une table ronde provinciale pour discuter des pratiques exemplaires relatives au

44 Donnalee Bell et Krista Benes, *De diplômés à travailleurs : Améliorer les chances de succès des débutants en mal d'insertion (DEMI) sur le marché du travail au Canada* (Ottawa : Fondation canadienne pour le développement de carrière, mai 2012), vi-vii. Consulté en ligne : <http://www.ccdf.ca/ccdf/wp-content/uploads/2012/05/Report-and-Inventory-on-Canadian-PINEs.pdf>

45 Daniel Munro, *Developing Skills: Where are Canada's Employers?* (Ottawa : Conference Board of Canada, March 20, 2014). Consulté en ligne : [http://www.conferenceboard.ca/topics/education/commentaries/14-03-20/developing\\_skills\\_where\\_are\\_canada\\_s\\_employers.aspx](http://www.conferenceboard.ca/topics/education/commentaries/14-03-20/developing_skills_where_are_canada_s_employers.aspx)

chômage, au sous-emploi et aux stagiaires non rémunérés. Une collaboration fédérale-provinciale dans ce dossier serait encouragée.

- » Le gouvernement fédéral devrait adopter les huit recommandations de la Fondation canadienne pour le développement de la carrière afin de soutenir les « débutants en mal d'insertion » (DEMI)<sup>46</sup>.
- » Le gouvernement fédéral devrait investir dans des programmes et instaurer des stratégies pour relier les jeunes marginalisés et défavorisés à des employeurs et au marché du travail. Il pourrait s'agir d'activités de sensibilisation sur l'emploi des jeunes, d'un aiguillage vers des services de formation professionnelle, de la création de subventions et d'incitatifs pour les employeurs qui engagent des jeunes marginalisés et qui adaptent leur milieu de travail pour accueillir des jeunes ayant des besoins spéciaux, d'une formation des employeurs sur la diversité et les accommodements et de sondages auprès des employeurs sur la façon dont ils parviennent à maintenir en poste les jeunes marginalisés et défavorisés.
- » Une étude exhaustive du Sénat du Canada sur la question des stages non rémunérés au Canada.
- » Un investissement accru dans l'Initiative de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire en matière de stages coopératifs. Ce programme a été annoncé en 2016 dans le but d'offrir des possibilités d'apprentissage par l'expérience, comme les programmes coopératifs, à des étudiants dans les domaines des STIM et des affaires. Même s'il s'agit d'une mesure positive, il faudrait étendre le programme à d'autres disciplines pour venir en aide à tous les étudiants de niveau postsecondaire.
- » Un incitatif fédéral à la formation, inspiré du programme québécois, pour combler « l'écart de formation » des employeurs en incitant les grands employeurs à consacrer un pourcentage minimal de leurs ressources à des initiatives et possibilités de formation. Les activités de formation financées par ce programme doivent inclure celles qui visent plus particulièrement les étudiants et les diplômés récents, incluant les stages coopératifs, les stages rémunérés et les projets de recherche en collaboration.

- » Création et soutien d'un plus grand nombre de programmes de partenariat entre les étudiants aux cycles supérieurs et des groupes du secteur public et privé afin de mener des projets de recherche en collaboration dans plusieurs domaines d'étude

46 Bell et Benes, *De diplômés à travailleurs : Améliorer les chances de succès des débutants en mal d'insertion (DEMI) sur le marché du travail au Canada* (Ottawa : Fondation canadienne pour le développement de carrière, mai 2012), vi-vii. Consulté en ligne : <http://www.ccdf.ca/ccdf/wp-content/uploads/2012/05/Report-and-Inventory-on-Canadian-PINEs.pdf>

# Amélioration des indicateurs du marché du travail pour les jeunes et l'emploi des jeunes

De plus en plus, les étudiants canadiens sont confrontés à des décisions difficiles concernant leur cheminement de carrière et la recherche d'un emploi après l'obtention de leur diplôme. Il faut générer des données adéquates pour que les étudiants puissent prendre des décisions éclairées sur leur carrière, ainsi que pour établir des politiques d'emploi fondées sur des données probantes, et ce, pour tous les paliers de gouvernement. Malgré les difficultés que continuent d'éprouver les jeunes et les étudiants en ce qui a trait à l'obtention d'emplois de qualité, il n'existe pas de données uniformes pancanadiennes pour remédier à cette situation. On manque également de données sur le contexte local, régional et provincial du problème d'emploi chez les jeunes.

**« Il faut générer des données adéquates pour que les étudiants puissent prendre des décisions éclairées sur leur carrière, ainsi que pour établir des politiques d'emploi fondées sur des données probantes, et ce, pour tous les paliers de gouvernement ».**

Ces lacunes freinent l'élaboration de politiques, de programmes et d'initiatives qui permettraient de traiter les causes sous-jacentes des périodes de chômage prolongé et de la réticence des employeurs à engager des étudiants, et les raisons pour lesquelles les jeunes et les diplômés récents ont de la difficulté à intégrer les réseaux d'emploi. Plusieurs enquêtes pertinentes sur le marché du travail ont été réalisées au cours des dernières années, notamment l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) et l'enquête de suivi, l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation (EASEF), l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat (ETD) et l'Enquête nationale auprès des apprentis (ENA). Un des outils les plus utiles pour étudier les transitions des jeunes vers l'emploi, l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), a pris

fin en 2009. L'EASEF et l'ETD sont également inactives. L'Enquête sur la population active canadienne n'est que partiellement utile, puisqu'elle exclut les jeunes qui habitent dans les réserves ou les régions rurales. L'END a récemment été modifiée en ce qui a trait à la fréquence de la collecte des données; cette irrégularité rend l'enquête peu fiable et plus difficile à interpréter<sup>47</sup>.

Le rapport du Comité consultatif sur l'information sur le marché du travail de 2009 recommandait que le gouvernement fédéral améliore le système de statistique national de façon à ce qu'il puisse produire des données plus fiables sur le marché du travail pour toutes les provinces et tous les territoires. Les recommandations liées aux étudiants visaient notamment la création d'une section éducation dans le portail de l'information sur le marché du travail pour certains types d'utilisateurs, l'établissement de liens entre la formation et les carrières possibles, la collaboration avec les gouvernements provinciaux pour recueillir une information sur le marché du travail en lien avec l'éducation, et la collecte et la diffusion, sur une base régulière, de données sur le rendement des études<sup>48</sup>.

Pour fournir aux étudiants l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur leurs études et leurs possibilités d'emploi, et pour veiller à ce que les programmes gouvernementaux visant à améliorer l'emploi des étudiants et des diplômés récents soient fondés sur des données probantes, l'ACAE recommande ce qui suit :

» Le gouvernement fédéral devrait instaurer les recommandations du Comité consultatif sur l'information sur le marché du travail concernant la collecte de données, afin de mieux saisir la complexité des problèmes d'emploi, de chômage et de sous-emploi des entrants, des jeunes et des étudiants.

47 Alex Usher, « Restore the NGS! » (blogue des Higher Education Strategy Associates, 13 janvier 2016). Consulté en ligne : <http://higherstrategy.com/restore-the-ngs/>

48 *Travailler ensemble pour bâtir un meilleur système d'information sur le marché du travail pour le Canada, rapport final* (Comité consultatif sur l'information sur le marché du travail, mai 2009). Consulté en ligne : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2011/rhdcc-hrsdc/HS18-24-2009-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS18-24-2009-fra.pdf)

- » Le gouvernement fédéral devrait examiner la façon dont il recueille l'information sur le marché du travail et dont il détermine les domaines où la demande est forte afin d'aider les étudiants à prendre des décisions éclairées sur leur parcours d'études postsecondaires.



## Soutenir les programmes d'emploi en cours d'études pour les étudiants

De plus en plus, le capital humain devient la pierre angulaire de l'économie mondiale; pourtant, il y a peu de mesures de soutien en place pour aider les étudiants à développer leur capital humain par des expériences de travail en cours d'études. Le taux de chômage des jeunes a créé des conditions propices à la création d'emplois faiblement rémunérés, à temps partiel, précaires et de piètre qualité pour les jeunes.

« L'ACAE exhorte le gouvernement à continuer de tirer profit des réussites du programme Emplois d'été Canada (EEC) afin de créer des possibilités d'emploi à temps partiel, à longueur d'année ».

Le programme Emplois d'été Canada (EEC) a contribué à la solution au problème de chômage et de sous-emploi des jeunes en offrant un financement visant à couvrir 100 % du salaire minimum des étudiants engagés pendant l'été par des organismes sans but lucratif, et jusqu'à 50 % du salaire pour les étudiants engagés par des entreprises des secteurs public et privé. Les récents investissements dans EEC annoncés dans les budgets de 2016 et 2017 ont renforcé ce précieux programme. Afin de poursuivre la lutte contre le chômage des jeunes, l'ACAE exhorte le gouvernement à continuer de tirer profit des réussites de ce programme afin de créer des possibilités d'emploi à temps partiel, à longueur d'année. Ces postes seraient de 15 à 20 heures par semaine, hors des heures de classe, et permettraient aux étudiants d'acquérir une expérience dans leur domaine d'étude, tout en répondant à d'autres critères d'EEC. Ils pourraient également répondre aux besoins en emploi et en perfectionnement professionnel d'un nombre croissant d'étudiants qui ne suivent pas le parcours traditionnel d'une formation de septembre à avril et d'un emploi pendant la saison estivale. À la lumière des succès de ce programme à ce jour, l'ACAE recommande d'étendre la portée d'EEC en aiguillant les étudiants vers des possibilités d'emploi pertinentes.

Afin d'aider davantage d'étudiants à acquérir une expérience pertinente, tout en touchant un revenu adéquat, l'ACAE demande au gouvernement fédéral :

- » de continuer à investir pour aider les entreprises et les organismes sans but lucratif à créer des emplois rémunérés pour les étudiants;
- » d'accroître le nombre de postes offerts par le truchement d'EEC, en accordant la priorité à l'emploi lié aux domaines d'étude des étudiants;
- » de créer un programme d'emplois à temps partiel pour étudiants, de septembre à avril, inspiré d'EEC, et offrant le même nombre d'emplois à temps partiel qu'EEC pendant les mois d'été.

# Accroître la subvention aux apprentis et augmenter la déduction pour outillage des gens de métier

Les gens de métier sont des participants essentiels à notre économie et l'apprentissage d'un métier peut mener à une carrière prometteuse pour de nombreux Canadiens. Un grand nombre d'observateurs dénoncent cependant une pénurie éventuelle de travailleurs qualifiés au Canada, et un sondage auprès des employeurs ontariens a révélé que 41 % d'entre eux disent avoir besoin d'un plus grand nombre d'employés possédant des titres de compétences<sup>49</sup>. En même temps, des données de Statistique Canada indiquent que les apprentis qui terminent leur programme affichent des taux d'emploi élevés<sup>50</sup>. Heureusement, de plus en plus de Canadiens suivent des programmes d'apprentissage, partout au Canada. En effet, le nombre de personnes qui ont suivi de tels programmes a doublé au cours de la dernière décennie<sup>51</sup>.

Malgré leur importance pour l'économie et les perspectives d'emploi intéressantes, les

**« Malgré leur importance pour l'économie et les perspectives d'emploi intéressantes, les futurs apprentis sont confrontés aux coûts élevés associés à l'apprentissage d'un métier ».**

futurs apprentis sont confrontés aux coûts élevés associés à l'apprentissage d'un métier. Ces coûts comprennent les frais de scolarité et les coûts de renonciation (soit la perte de revenus pendant la formation en classe). Les coûts de renonciation sont particulièrement problématiques pour ceux qui ont une famille; 35 % des femmes et 40 % des hommes apprentis ont des personnes à charge. Les frais de déplacement entre le domicile et les centres de formation sont souvent élevés. Dans la plupart des provinces, les apprentis ne sont pas admissibles aux prêts d'études et même s'ils ont droit à l'assurance-emploi, les paiements d'AE peuvent être retardés.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement fédéral offre la Subvention incitative aux apprentis, une subvention imposable de 1 000 \$ par année. Les apprentis des programmes Sceau rouge y sont admissibles dès la fin de leur première ou deuxième année de formation.

Il importe également de souligner le coût élevé des outils que doivent se procurer les apprentis. Pour y remédier, le gouvernement fédéral a introduit, dans le budget fédéral de 2006, la déduction pour outillage des gens de métier (DOGM), une déduction pouvant atteindre 500 \$ pour l'achat d'outils. La déduction couvre les outils achetés pour être utilisés spécifiquement dans l'exercice d'un métier. Même s'il s'agit d'une aide importante, la DOGM ne couvre généralement qu'une seule pièce d'équipement.

Même si des mesures positives ont été adoptées, l'ACAE propose les politiques suivantes pour améliorer l'abordabilité et l'accessibilité des programmes d'apprentissage :

- » La Subvention incitative aux apprentis devrait être offerte dès la première année d'une formation en apprentissage pour en améliorer l'accès grâce à une aide au financement des coûts initiaux.
- » La Subvention incitative aux apprentis devrait s'étendre à l'année où le travailleur est « compagnon », afin que cette aide soit disponible pendant toutes les années d'étude.
- » Le montant maximal de la DOGM devrait passer de 500 \$ à 1 000 \$.

49 James Stuckey et Daniel Munro, *The Cost of Ontario's Skills Gap: The Need to Make Skills Work* (Ottawa : Conference Board du Canada, 2013), iii. Consulté en ligne : [http://www.conferenceboard.ca/press/newsrelease/13-06-21/skills\\_shortages\\_cost\\_ontario\\_economy\\_billions\\_of\\_dollars\\_annually.aspx](http://www.conferenceboard.ca/press/newsrelease/13-06-21/skills_shortages_cost_ontario_economy_billions_of_dollars_annually.aspx)

50 *Terminer un programme d'apprentissage au Canada comporte des avantages, 2015* (Ottawa : Statistique Canada, 2017). Consulté en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170329/dq170329b-fra.pdf>

51 *Apprenticeship in Canada: Apprenticeship Data, Trends and Observations* (Forum canadien sur l'apprentissage, 2016), 7. Consulté en ligne : <http://caf-fca.org/wp-content/uploads/2016/06/Apprenticeship-in-Canada.pdf>

# Résumé des changements proposés

En résumé, l'ACAE propose plusieurs politiques visant à inverser les tendances préoccupantes que l'on observe concernant le chômage et le sous-emploi des jeunes, des étudiants et des diplômés récents. L'ACAE souhaite une amélioration de la collecte et de l'analyse de données sur des enjeux touchant l'emploi des jeunes et des étudiants, car l'élaboration de politiques efficaces repose sur des données de qualité. Au-delà d'une meilleure information, l'ACAE favorise l'introduction et l'amélioration de plusieurs programmes visant à soutenir les jeunes et les diplômés récents qui cherchent à exploiter le fruit de leurs efforts dans le cadre d'une carrière stimulante.

## Meilleure information sur des enjeux touchant l'emploi des jeunes et des étudiants

- Amélioration de la collecte de données nationales sur l'emploi des jeunes et des étudiants
- Une étude du sénat sur les stages non rémunérés
- Une table ronde provinciale pour discuter des pratiques exemplaires relatives au chômage, au sous-emploi et aux stages non rémunérés
- Une recherche sur les débutants en mal d'insertion (DEMI).

## Programmes d'aide aux étudiants

- Soutien accru au programme Emplois d'été Canada, offrant davantage de possibilités d'emploi reliées aux domaines d'étude des participants
- Un programme inspiré d'Emplois d'été Canada pour offrir aux étudiants des possibilités d'emplois à temps partiel reliés à leur domaine d'étude, pendant l'année scolaire
- Un financement des possibilités d'apprentissage par l'expérience dans divers programmes et disciplines
- Des programmes visant particulièrement les jeunes de communautés marginalisées pour les aider à accéder au marché du travail et à trouver un emploi intéressant
- Étendre la Subvention incitative aux apprentis et la déduction pour outillage des gens de métier pour améliorer l'abordabilité et l'accessibilité des programmes d'apprentissage
- La création de programmes de partenariat entre les étudiants aux cycles supérieurs et des groupes des secteurs public et privé pour mener des projets de recherche en collaboration dans divers domaines d'étude.

## Programmes visant à soutenir des diplômés récents

- Introduction d'un incitatif à la formation pour veiller à ce que les employeurs canadiens offrent suffisamment de possibilités de formation à leurs travailleurs, surtout aux diplômés récents
- Initiatives visant à offrir des possibilités de carrière aux débutants en mal d'insertion.

**Grâce à ces initiatives, l'ACAE espère que les étudiants, les jeunes et les diplômés récents bénéficieront du soutien et des possibilités dont ils ont besoin pour contribuer à l'économie canadienne, aujourd'hui et dans les années à venir.**

# Nos membres



## À propos de l'ACAE

Fondée en 1995, l'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) est une organisation nationale non partisane et sans but lucratif composée de 21 associations étudiantes qui représentent 250 000 étudiants de niveau postsecondaire d'un océan à l'autre. L'ACAE fait la promotion d'un système d'éducation postsecondaire accessible, abordable, innovateur et de grande qualité.



 130 rue Slater, bureau 410, Ottawa ON, K1P 6E2

 [acaе-casa.com](http://acaе-casa.com)

 613.236.3457

 [info@casa.ca](mailto:info@casa.ca)